

Reporting mensuel au 31/08/2022

Indicateur de référence : MSCI Europe Small Caps € (dividendes net réinvestis)

CHIFFRES CLES

Actif net toutes parts confondues :	423,91 M €
Actif net de la part :	1,93 M €
VL au 31/08/22 :	118,91
Devise de valorisation :	EUR
Fréquence de valorisation :	Quotidienne

INFORMATIONS SUR LE FONDS

Caractéristiques

Classification :	Actions Européennes de convictions
Type d'OPC :	UCITS
Date d'agrément AMF :	12/12/2014
Code Bloomberg :	GAEURRC LX

Conditions de commercialisation

Minimum de première souscription :	-
Souscription suivante :	En millième(s) de part
Dépositaire / Conservateur :	CACEIS BANK, Luxembourg branch
Conditions de souscription / rachat :	Tous les jours jusqu'à 12:00 - VL Inconnue - Règlement J+3

Frais

Commission de souscription maximum :	4,00%
Commission de rachat maximum :	-
Frais de gestion directs (maximum) :	1,00%
Frais de gestion indirects (maximum) :	0,00%

Le détail des frais supportés par l'OPC est consultable dans le Prospectus.

* Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Elles ne tiennent pas compte d'éventuelles commissions perçues lors de la souscription et du rachat de parts.

COMMENTAIRE DE GESTION

Gérants



Après un mois de juillet favorable, les actions européennes se sont repliées au cours du mois sous le coup notamment des déclarations résolues du président de la Réserve Fédérale Américaine contre l'inflation. Votre fonds a amplifié ce mouvement, sous-performant son indice de référence.

La meilleure performance du mois est à mettre au crédit d'Aveva (logiciels industriels, +15,3%). En effet, le groupe Schneider qui est déjà détenteur d'environ 59% du capital a confirmé envisager une offre publique sur les 41% du capital qu'il ne détient pas encore. Il est vrai que la valorisation d'Aveva était devenue à notre sens très basse car elle ne prenait pas en compte la création de valeur à venir liée à la transition vers un business modèle de souscription. Selon la loi britannique, Schneider a jusqu'au 21 septembre prochain pour confirmer son intérêt ou au contraire abandonner son projet.

Stéphane FRAENKEL

A l'inverse, dans le même secteur la publication trimestrielle de Fortnox (logiciels pour PME, -19,6%) a déclenché des prises de bénéfice importantes, malgré des chiffres publiés encore une fois excellents. La croissance organique a été de +28% et celle du revenu annuel récurrent (plus représentatif de la dynamique intrinsèque de la société) de +46% grâce notamment aux hausses de prix mise en place récemment. La profitabilité n'est pas en reste avec une marge d'exploitation de 34% !



Hervé LORENT

Straumann (instruments et solutions pour la chirurgie dentaire et l'orthodontie, -16,7%) a également fait l'objet de ventes importantes à l'occasion de ses résultats trimestriels. Là également les chiffres publiés ont été une nouvelle fois excellents avec une croissance organique de +15,1% et une marge d'EBIT de 27,9%. Les investisseurs ont par contre été déçus que le management se soit montré si prudent en n'augmentant pas ses perspectives annuelles. Ils se sont également inquiétés du ralentissement de l'activité de gouttières transparentes aux Etats-Unis. La société n'en garde pas moins des perspectives de croissance très favorables sur le long terme. Pour mémoire, elle avait communiqué fin 2021 un objectif de chiffre d'affaires de 5mds CHF en 2030, soit une croissance de plus de 10% par an sur 9 ans !

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE *

G FUND - AVENIR EUROPE RC Indicateur de référence

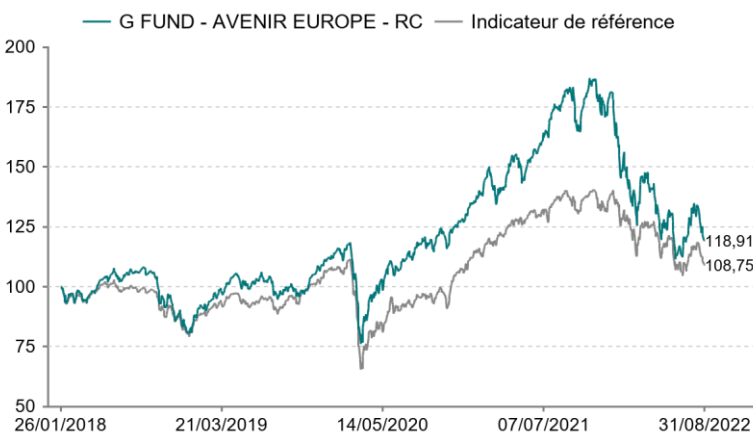
Performances annuelles nettes en % (5 ans)

Année	2021	2020	2019
OPC	34,53	20,71	34,59
Indicateur de référence	23,82	4,58	31,44
Ecart	10,71	16,13	3,15

Performances cumulées nettes en %

Période	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	Depuis création
	29/07/22	31/05/22	31/12/21	31/08/21	30/08/19	26/01/18
OPC	-10,50	-9,48	-34,23	-33,60	20,33	18,91
Indicateur de référence	-6,92	-9,83	-21,55	-21,58	17,54	8,75
Ecart	-3,58	0,34	-12,68	-12,02	2,79	10,16

Performances depuis l'origine (base 100)

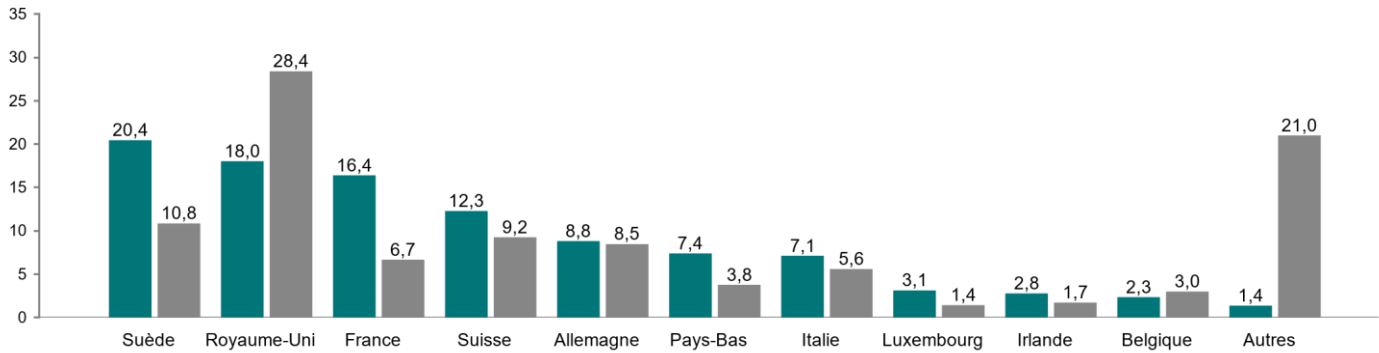


ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/08/2022

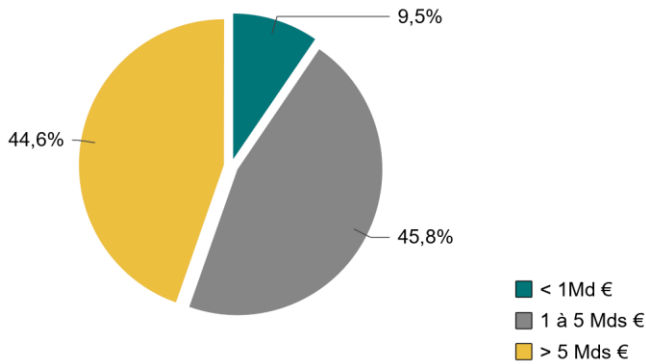
G FUND - AVENIR EUROPE RC

Indicateur de référence

REPARTITION GEOGRAPHIQUE (en % d'exposition de la poche actions)



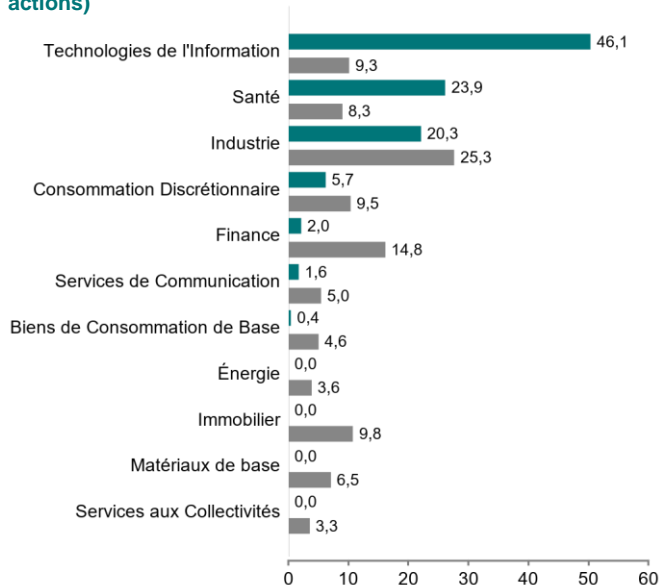
REPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION (en % de l'actif, hors liquidité)



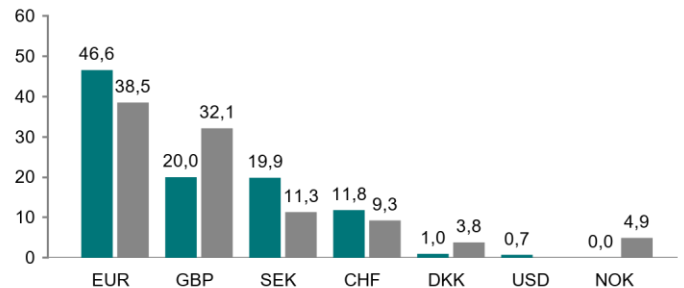
LES DIX PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE (en % de l'actif)

Valeurs	% de l'actif
TELEPERFORMANCE	5,4
ASM INTERNATIONAL NV	5,3
STRAUMANN HOLDING AG-REG	4,6
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	4,4
S.O.I.T.E.C.	4,0
FORTNOX AB	3,7
REPLY SPA	3,4
ALTEN SA	3,4
AVEVA GROUP PLC	3,4
ASSTEAD GROUP PLC	3,2
Liquidités et OPC monétaires	3,8
Nombre de valeurs en portefeuille : 43	

REPARTITION SECTORIELLE (en % de l'actif de la poche actions)



REPARTITION PAR DEVISE (en % de l'actif)



ANALYSE DU RISQUE (sur 1 an)

	OPC	Indicateur de référence
Volatilité	27,28	19,37
Ratio de Sharpe	-1,54	-1,28
Tracking Error (Ex-post)	13,31	-
Ratio d'information	-0,92	-
Beta	1,26	-



AVERTISSEMENT

Le présent document contient des informations concernant G FUND - AVENIR EUROPE, compartiment de G Fund ("la SICAV"), organisme de placement collectif ("OPC") de droit luxembourgeois, relevant de la partie I de la loi du 20 décembre 2002 et constitué sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable. La SICAV est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B157527 et a son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. La commercialisation de G Fund a été autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg.

L'investisseur est averti que tous les compartiments de la SICAV ne sont pas nécessairement enregistrés ou autorisés à la commercialisation ou accessibles à tous, dans toutes les juridictions. Avant toute souscription dans un compartiment, l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus complet de la SICAV, de ses derniers rapports annuels et semestriels ainsi que de ses statuts. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la SICAV ou au siège du représentant habilité et agréé par l'autorité compétente de chaque juridiction concernée.

L'investissement dans les compartiments de la SICAV comporte des risques. L'investisseur doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription et s'assurer de sa bonne compréhension du présent document. Il est recommandé à tout investisseur potentiel de se rapprocher d'un conseiller pour déterminer si cet investissement est adapté à son profil.

La performance d'un compartiment n'est pas garantie, elle peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Les performances passées d'un compartiment ne constituent pas un indicateur fiable de la performance future de ce compartiment. Les performances sont exprimées hors frais et commissions de souscriptions/rachats.

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de la SICAV peuvent être soumis à taxation. L'investisseur est invité à se renseigner auprès de son conseil.

Ce document ne constitue pas un conseil en investissement. De même, ce document ne constitue pas une offre d'achat ou une sollicitation de vente dans les pays dans lesquels les compartiments de la SICAV ne sont pas autorisés à la commercialisation ou dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait illégale.

Reporting mensuel au 31/08/2022

Strategie d'investissement ESG

Notre gestion suit une approche de conviction basée sur une sélection de titres qui vise à accompagner le développement des entreprises sur le long terme.

Pour ce faire, la stratégie d'investissement mise en œuvre est basée sur les convictions financières et extra-financières du gérant au sein d'un portefeuille dont les entreprises sont sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire.

Cette approche repose sur un processus d'investissement strict et structuré qui vise à identifier les sociétés capables de faire progresser leur chiffre d'affaires, leur résultat opérationnel et leur génération de cash-flow.

Une attention particulière est apportée à leur positionnement sur des marchés en croissance, à leur stratégie de développement en termes de produits, de clientèles et de géographie ainsi qu'à leurs pratiques ESG.

Dans le but de favoriser un changement de paradigme du modèle de développement économique des sociétés sur le moyen long terme à travers des choix de financement plus responsables, les critères ESG (Environnement, Social/sociétal, Gouvernance) sont pris en compte dans la politique d'investissement ISR du fonds.



INDICATEURS ESG DU PORTEFEUILLE

CRÉATIONS NETTES D'EMPLOI

9%



vs 3%
pour l'indice

Pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année.

Source : Vigeo Eiris, calculs Groupama AM

POLITIQUE EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME

83%



78%
pour l'indice

Part des entreprises dans le portefeuille qui ont mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme.

Source : Vigeo Eiris, calculs Groupama AM

Caractéristiques

CRITÈRE	INDICATEUR ESG (*)	DEFINITION	FONDS	INDICATEUR DE REFERENCE	TAUX DE COUVERTURE FONDS (**)	TAUX DE COUVERTURE INDICATEUR DE REFERENCE (**)
Environnement	Intensité carbone	L'intensité carbone correspond à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre, rapportées par millions d'euros de CA pour les entreprises et rapportées au PIB pour les Etats.	84	524	48%	21%
Social	Créations nettes d'emploi	Pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année	9%	3%	100%	76%
	Heures de formation	Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an	37	20	43%	32%
Droits Humains	Politique en matière des Droits de l'Homme	Part du portefeuille composée des entreprises qui ont mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme	83%	78%	97%	77%
Gouvernance	Conseil à majorité d'indépendants	Part du portefeuille composée des entreprises dans lesquelles le conseil d'administration ou de surveillance est composé à majorité de membres indépendants	56%	64%	97%	77%

Afin de mesurer l'impact de la sélection des valeurs en portefeuille sous l'angle ESG, le référentiel du label ISR requiert le suivi de la performance ESG des fonds en distinguant : les performances environnementales, sociales, de gouvernance et de respect des droits humains.

*Sources :

Intensité carbone, part verte, NEC ou Alignement 2°C – source Iceberg Data Lab, calculs Groupama AM

Créations nettes d'emploi, Heures de formation, Politique en matière de droits de l'Homme, Conseil à majorité indépendant : Refinitiv - calculs Groupama AM

Taux de chômage de longue durée, Liberté d'expression et citoyenneté, Contrôle de la corruption : Eurostat - calculs Groupama AM

(**) Le taux de couverture correspond au pourcentage des valeurs qui contribuent à définir la note de l'indicateur ESG

SCORES ESG DU PORTEFEUILLE

Les niveaux A B C D E sont la répartition de l'univers en cinq portions égales (c'est-à-dire en cinq quintiles)

SCORE ESG GLOBAL



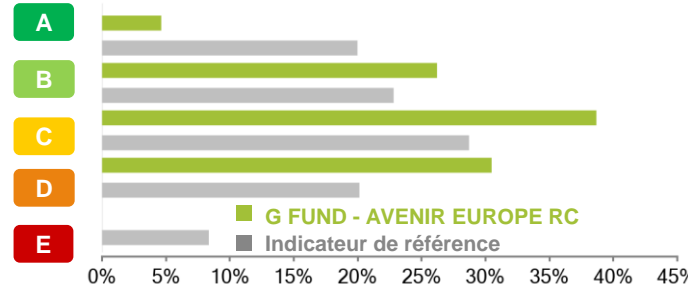
51 vs 55 pour l'indice

Taux de couverture : 93%
73% pour l'indice

SCORE DES PILIERS E, S ET G



REPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR SCORE ESG



Source Moody's ESG, calculs Groupama AM
Les indicateurs d'impact ESG sont donnés à titre indicatif. Ces éléments peuvent évoluer en fonction de la composition du portefeuille.

LEXIQUE ESG

IMPACT

L'Impact Investing, ou investissement à impact, consiste à investir dans des projets, des entreprises ou des organisations avec pour objectif de mesurer une performance environnementale ou sociale positive du fonds, en même temps qu'une performance financière.

ISR

L'investissement socialement responsable vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable (source : Association Française de la Gestion financière - AFG et Forum pour l'Investissement Responsable-FIR).

LABEL ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.

INTEGRATION ESG

Sont considérés comme des processus d'intégration ESG tout processus de gestion qui prend en compte des critères ESG au même titre que des éléments financiers pour aboutir à une décision de gestion. Cette prise en compte doit se faire de manière formalisée, permettant de retracer les décisions de gestion qui s'appuient sur des éléments ESG.

THEMATIQUE

Une gestion thématique consiste à investir dans des entreprises dont le secteur d'activité, les produits ou services répondent à un ou plusieurs enjeux liés au développement durable (ODD) tels que le changement climatique, l'eau, l'égalité homme-femme, la santé... Ceux-ci sont préalablement définis comme objectif de gestion du fonds et permettent d'identifier sa performance environnementale et sociale.